



Monchy-Humières le 20 mars 2024

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DU CHATEAU D'HUMIERES
Samedi 20 avril 2024 A 15H AU CLUB HOUSE DU GOLF**

Mesdames et messieurs les membres de l'Association Sportive du Golf du Château d'Humières,

Le comité directeur de l'Association Sportive du Golf du Château d'Humières a décidé, conformément à ses statuts, de convoquer ses membres, en assemblée générale ordinaire le samedi 20 avril 2024 à 15h au club house du golf du CHATEAU D'HUMIERES.

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Organisation de l'AS
2. Les membres de l'AS
3. Les équipes
4. Les partenaires / Sponsors
5. Les compétitions
6. La communication
7. Le golf des jeunes
8. Rapport financier du trésorier
9. Approbation des comptes
10. Renouvellement du comité directeur de l'AS
11. Le Comité des règles
12. Echanges – discussions

Cette assemblée sera suivie d'un cocktail.

Les membres à jour de leur cotisation à l'AS en 2023 ou 2024 pourront prendre part aux votes ou se faire représenter en donnant un pouvoir à un membre présent (3 pouvoirs au maximum par membre présent). Vous pouvez déposer votre pouvoir à l'accueil du golf, ou le donner à la personne qui vous représentera, ou l'envoyer à l'adresse mail contact@asgolfhumieres.fr

L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer valablement que s'il y a le quart des membres de l'AS en 2023 (présent ou représenté), soit 48, et doit trouver 2 vérificateurs aux comptes élus pour un an conformément aux statuts de l'AS.

Si le quorum n'est pas atteint, vous serez convoqués pour une assemblée générale ordinaire ultérieurement, qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Afin d'éviter de devoir reprogrammer une assemblée générale ordinaire, faute d'avoir le quart des membres de l'AS en 2023 (présent ou représenté), pensez à utiliser les pouvoirs joint à cette convocation.

Olivier Catrain

Président de l'Association Sportive du Golf du Château d'Humières



Pouvoir

Je soussigné(e), Nom Prénom,
membre de l'Association Sportive du Golf du Château d'Humières en 2023 ou 2024,
donne pouvoir à, pour me représenter et
prendre part aux votes en mon nom, lors de l'assemblée générale ordinaire de
l'Association Sportive du Golf du Château d'Humières, qui se tiendra le dimanche 20
avril 2024 à 15h, au club house du Golf du Château d'Humières.

Fait à

Le

Signature (1)

(1) Faire précéder la signature de « bon pour pouvoir »